

## La V<sup>e</sup> République en France : mutations politiques, sociales et culturelles

Après la Seconde Guerre mondiale, la France doit retrouver sa place dans un monde bouleversé par la guerre froide. Pleinement engagée dans le bloc de l'Ouest et la construction européenne, elle est également confrontée à la question de la décolonisation. À partir de 1954, la IV<sup>e</sup> République s'enlise dans la crise algérienne, ce qui provoque le retour de Charles De Gaulle au pouvoir et la fondation de la V<sup>e</sup> République en 1958. Dans les années qui suivent, la France va connaître de profondes mutations politiques, sociales et culturelles.

La Constitution de 1958 fait du président de la République la clé de voûte du régime. La V<sup>e</sup> République est un régime stable qui connaît des alternances politiques régulières depuis 1981. En effet, François Mitterrand est le premier président socialiste à être élu en 1981, après la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, qui rompt avec le gaullisme et entreprend des réformes allant dans le sens des aspirations de mai 1968. Cette alternance incarne l'espoir d'un renouveau : l'abolition de la peine de mort est votée dès son arrivée au pouvoir, et de nombreuses mesures sociales sont prises. En 1986, après la victoire d'une majorité de droite aux élections législatives, le président de la République doit cohabiter pour la première fois avec un Premier ministre qui n'est pas du même parti politique que lui. Afin de limiter le risque de cohabitation et donc d'instabilité, Jacques Chirac décide, en 2000, de réduire à cinq ans le mandat du président de la République. Par ailleurs, depuis les années 1980-1990, les valeurs de la République sont réaffirmées et adaptées aux évolutions de la société.

D'abord, depuis 1982, les lois Defferre attribuent de nouveaux pouvoirs aux collectivités territoriales : cette politique de décentralisation et de déconcentration est poursuivie par Jacques Chirac et François Hollande. Dans un contexte mondial de montée de l'islamisme, le principe de laïcité est réaffirmé, particulièrement à l'école. La V<sup>e</sup> République s'adapte également aux évolutions sociales en renforçant l'égalité entre les citoyens. En 2008, l'égalité des salaires entre hommes et femmes est inscrite dans la loi. En 2013, le mariage est ouvert aux personnes de même sexe. En 2020, une loi sur l'ouverture de la procréation médicalement assistée à toutes les femmes, y compris les femmes seules ou en couple homosexuel, est adoptée par l'Assemblée nationale, mais rejetée par le Sénat. Les débats de société continuent donc de faire vivre la V<sup>e</sup> République.